



Digne-les-Bains, le 18 octobre 2018

**Risques de pluies méditerranéennes intenses
et prévention des inondations :
améliorer la culture du risque et mieux s’y préparer**

À l’occasion de la troisième édition de la campagne d’information « Pluies méditerranéennes intenses », Olivier JACOB, préfet des Alpes-de-Haute-Provence rappelle à l’ensemble des maires du département les différentes actions à mettre en œuvre face aux risques que représentent les phénomènes de pluies intenses qui peuvent toucher le département.

La saison de « Pluie méditerranéenne », correspondant à la période de plus forte probabilité d’un épisode de pluies intenses sur le sud de la France, s’étend du 1^{er} septembre au 15 décembre.

Le climat méditerranéen, avec ces épisodes météorologiques extrêmes qui surviennent après de longues périodes de sécheresse, favorise les ruissellements qui peuvent provoquer des crues rapides.

Organisée en 2016 par l’Etat au cours des assises nationales de risques naturels, la campagne « saison cévenole » avait été instaurée dans la perspective de sensibiliser et préparer les populations exposées aux pluies intenses. La prévention des inondations et l’appropriation par tous de comportements de sauvegarde face aux risques comptent parmi les enjeux des différentes actions menées par les pouvoirs publics.

Une nécessaire action conjointe et complémentaire

La prévention des risques inondations nécessite l’action conjointe et complémentaire de tous les acteurs et en particulier une étroite collaboration avec les maires des communes les plus directement concernées.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Prefet-des-Alpes-de-Haute-Provence

C'est pourquoi, au cours du mois de septembre, des réunions d'information, présidées par les sous-préfets, ont été organisées dans chaque arrondissement afin de rappeler aux maires les sujets prioritaires pour lesquels leur implication est attendue afin de mieux protéger les populations et les territoires : planification de crise (réalisation des plans communaux de sauvegarde), exercices de crise, documents d'information préventive (document d'information communale sur les risques majeurs), sécurité des campings exposés...

Des outils et des dispositifs de vigilance et d'alerte

Ces réunions ont également été l'occasion de revenir sur les outils de vigilance et d'alerte météo et inondations que les maires peuvent utiliser pour s'informer du risque inondation (Météo France, Vigie Crues, APIC, RHYTMME)

Retrouvez toutes les informations sur la prévention des épisodes de pluies méditerranéennes intenses sur le site internet de la préfecture : http://bit.ly/Prefet04_PluiesMI